ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 09 Novembre 2019
Hôtel Méridien Etoile – Porte Maillot
81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 1 021
Nombre de voix composant l'Assemblée : 13 900
Quorum pour l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Nombre de clubs : 341
- Nombre de voix : 4 634

Nombre de clubs présents et représentés : 443
Nombre de voix présentes et représentées : 9 490

A l'ouverture de l'Assemblée, 418 clubs représentant 8 967 voix, sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il est précisé que le nombre de voix présentes ou représentées a évolué durant l'Assemblée au gré de l'arrivée de certains Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 443 clubs représentant 9 490 voix, soit 43,4% des clubs composant l'Assemblée et 68,3% des voix composant l'Assemblée, étaient finalement présents ou représentés ce Samedi 09 Novembre 2019 à l'Hôtel Méridien Etoile.

II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA L.P.I.F.F.

En préambule de ce mot d'accueil du Président, il est observé un moment de recueillement à la mémoire des licenciés disparus lors de la saison précédente. […]

« *Chères Présidentes,*
Chers Présidents,
Chers Représentants de Clubs,
Chers Partenaires,
Chers amis,

Le 31 mai 1919, la Ligue de Paris Île-de-France a vu le jour officiellement. *Nous sommes donc tous réunis en ce jour d'Assemblée Générale en son 100ème anniversaire.*

Je me suis plongé depuis plusieurs mois dans notre histoire commune, puisque, comme vous le savez, à la Ligue, nous avons des archives importantes, notamment les PV, etc. J'ai rencontré, écouté aussi nos anciens, même s'il y en a de moins en moins, j'ai regardé la presse aussi qui retrace certains événements de l'époque, et je peux vous assurer de deux choses.
La première, c'est que ce qu'ont réalisé nos anciens, je veux parler des bâtisseurs, m'a rendu à la fois beaucoup plus respectueux, notamment de leur œuvre, et évidemment par conséquent m'a rendu beaucoup plus modeste.
La seconde, c'est que cette magnifique histoire m'a rendu encore plus fier d'être votre Président, pour un temps au regard de notre longue histoire. J'ai conscience de la chance que j'ai aujourd'hui de présider cette Assemblée Générale accompagné de mon équipe.

Il n'est pas aisé de rédiger un discours pour les 100 ans d'une institution telle que la nôtre, qui a été créée et voulue par nos clubs et membres fondateurs. Je vous avoue que pour moi, c'est la première fois.
Vous savez que généralement je prends la parole à chaque A.G., lors de nos soirées festives en l'honneur des clubs, quand il y a des tirages de Coupe de France, et diverses rencontres et réunions avec nos bénévoles, et j'ai pour habitude de regarder mes discours passés.
Alors, pour ceux qui prennent la parole, ils le savent, on triche un petit peu, on adapte, on modifie nos discours, on les adapte à l'actualité mais pour un rendez-vous comme celui d'aujourd'hui, il n'y a rien, aucun repère, aucun point de départ. En fait, j'en suis arrivé à la conclusion que ce n'était pas simple, tant notre histoire est riche. Par contre, je suis sûr aussi d'une autre chose, c'est que je n'en aurais pas un deuxième à rédiger parce que la prochaine aura lieu en 2119, et malgré l'amour et la bienveillance que j'ai pour vous, et pour chacun et chacune d'entre vous, malgré aussi les avancées de la science et de la médecine, je pense que vous non plus vous ne serez pas là. Je sais que ce n'est pas une bonne nouvelle mais je pense que je ne vous apprends rien !
C'est donc incontestablement, pour nous toutes et tous, un moment important que nous vivons aujourd'hui et que nous partageons ici au Méridien.

***Ce moment de partage**, nous l'avons souhaité avec celles et ceux qui m'accompagnent ; **plutôt que de fêter le Centenaire de notre Ligue, nous avons souhaité fêter le Centenaire du Football Francilien**, je pense que vous comprenez la différence.*
*Certes, **la Ligue a une belle histoire, mais sans ses clubs, elle n'a pas d'histoire ou presque pas**. Comme je l'ai déjà affirmé en 2008 quand j'étais Président de District, les clubs sont les cellules du football français, et pas que du football francilien, et les recherches que j'ai entreprises depuis de longs mois n'ont fait que confirmer ce que j'ai toujours dit, ce que j'ai porté et défendu partout, et croyez-moi, ça ne m'a pas fait que des amis.*
*Je sais que pour certains esprits chagrins qui n'ont pas géré de club, parce qu'il y en a des gens qui n'ont pas géré de club (donc ils n'en connaissent pas le fonctionnement) et qui campent sur des phrases du style « oui mais c'est la Ligue qui passe avant tout, c'est la Ligue qui dirige, c'est la Ligue ceci, c'est la Ligue cela ». Bien sûr ! Mais ils oublient en tentant de réécrire l'histoire que **ce sont les clubs qui ont fait la Ligue, ce sont les clubs qui ont fait la Fédération, et que ce n'est qu'en admettant sans restriction cette affirmation, en la faisant vivre à chaque instant, que oui l'institution se place effectivement au-dessus de tout et c'est là qu'elle trouve sa véritable légitimité car l'institution est et doit être l'émanation des clubs et pas le contraire**. Et comme aime à le dire mon très cher ami Fernand DUCHAUSSOY qui était Président de la Fédération en 2010, je le cite : « il est parfois important et utile de remettre l'église au centre du village »; je dis l'église mais ça peut être un autre établissement, le sens de la phrase est le même !*

*Mais pour tout vous dire, **notre histoire commence avant 1919** ; ça c'est une nouveauté pour moi, je pense que ça l'est également pour vous.*
*En fait, **elle débute officiellement le 27 août 1910 par la création de la L.F.A., la Ligue de Football Association** qui était affiliée au C.F.I., le Comité Français Interfédéral. Parce qu'à l'époque, il n'y avait pas de Fédération par sport, c'était le C.F.I. qui gérait l'ensemble du sport français. Et en créant cette L.F.A., le Football a voulu affirmer, et affirmer (c'était un long combat), qu'il souhaitait une Fédération par sport. Et évidemment, à l'origine il y a quatre clubs, et ce sont des clubs parisiens.*
Et le premier Président de ce Comité (pendant 1 année), c'était Monsieur JACOBY qui était Président du CA PARIS à l'époque. Ensuite, c'est Jules RIMET du RED STAR qui a été Président de 1911 à 1914 ; après, 14-18, il y a eu quelques « petits soucis »…
Mais dans les documents de l'époque, il y a tellement de choses que je ne pouvais pas tout vous raconter aujourd'hui.
Je retiens néanmoins cette phrase que j'ai trouvée dans un PV officiel : « la L.F.A. telle qu'elle existe donc en 1910 est une organisation de la région parisienne, les causes qui l'ont fait naître, existent aussi en province, elle aidera donc à la constitution d'autres Ligues régionales ».
Il ne faut pas que vous vous mépreniez sur mes propos surtout, surtout qu'on est à Paris, entre nous on peut se dire les choses mais, comme je sais que mes propos vont être, loin de moi l'idée de faire de notre Ligue la seule héritière du Football Français. Tout ne part pas de Paris, ce serait bien évidemment à la fois irrespectueux pour nos Ligues Régionales en province et pour nos clubs aussi. Il suffit que vous regardiez en allant simplement sur Internet, vous allez voir que beaucoup de clubs sont nés avant les institutions. 1910, c'est vraiment la première constitution du football, mais il y a beaucoup de clubs qui ont été créés bien avant, au 19ème, même en province.
Pour ne citer que quelques exemples, prenons :
. Le club doyen, Le Havre AC qui a été fondée en 1894 en Normandie, sur la base d'un club qui existait déjà, et qui était Le Havre Football Club qui lui a été fondée en 1872.
. Les Girondins de Bordeaux en 1880 ; et je sais que ça fera plaisir à Sophie, elle est bordelaise donc elle est très fière de ça !
. L'Olympique de Marseille en 1899 ; je sais que ça fera plaisir à beaucoup de monde dans la salle.

. Le Stade Rennais en 1901 ; je ne sais pas s'il y a des bretons dans la salle ? Oui il y en a, s'il n'y a pas de bretons à Paris, il n'y a pas de Paris !
. L'OGC Nice en 1904,
Là, je vous ai cité les clubs professionnels par ordre officiel de naissance mais c'est compliqué de trouver une date, vous savez la « vraie date de naissance » des clubs, parce qu'avec les fusions, etc., ils ont « plusieurs âges ».
. Chez nous, on a eu plusieurs clubs, le Racing, etc.
J'ai parlé tout à l'heure au Président de l'US Suisse de Paris, et je voulais le saluer parce que les Suisses étaient là dès le départ aussi sur Paris ; c'est quand même particulier que les Suisses soient à l'origine du football parisien mais bon, vous êtes partout ! Et puis en tout cas, je vous salue parce que vous avez vraiment été, vous faites partie des fondateurs de notre petite Ligue à l'époque.

Si je reviens à l'histoire, ***la création des instances s'est faite avec 62 clubs en 1919 mais, la première réunion a eu lieu avec 51 clubs. Cela s'est passé au café du Globe à Paris****.*
Et de ces 50 clubs, nous en sommes, 100 ans après, à 1 200 clubs*.*
Petite anecdote concernant les réunions des institutions ou même des clubs, j'étais au centième anniversaire du SCO ANGERS, et de la même manière, ils se sont réunis dans un bar.
Toutes nos institutions se sont réunis dans des cafés ; il faut se resituer, à l'époque, on n'avait pas de salles municipales, on n'avait pas de salles des fêtes, on n'avait pas des mairies qui vous mettaient à disposition des installations, et pas d'infrastructures. Je vous rappelle que c'était les joueurs qui se cotisaient pour acheter les ballons. Vous n'en avez peut-être pas le souvenir, mais je sais que certains parmi vous le savent. On traçait même le terrain avant le match, avec les roulettes et le plâtre, et ce n'est pas si vieux que ça. Dans les années 50-60, on l'a fait, si vous souvenez. Moi je m'en rappelle, j'étais tout petit à la fin des années 60 et je voyais faire ça avec une charrette avant le match ; le terrain se faisait comme ça. Alors le terrain, on appelait ça un terrain mais bon je pense qu'aujourd'hui personne n'y jouerait …
Les bars ont joué un rôle important. C'est pour ça qu'on aime bien aller au bar ! Et puis, comme je le dis si souvent en plaisantant, le soir quand vous prenez votre voiture et que vous rentrez chez vous, les seules choses que vous voyez éclairées la nuit, ce sont les stades et les cafés, peut-être qu'il y a là une relation directe.

C'est une année Centenaire, je prends un peu le temps pour vous parler de notre histoire mais il serait trop long, vraiment trop long, de vous raconter tout. Nous avons quand même tenté, de le faire au travers du magazine Stadium que vous avez dans les mains, et qui est, je pense, le résultat d'un magnifique travail, et à ce titre-là, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé, parce qu'il y a eu un travail de recherche, un travail de rédaction, un travail de maquettage, et j'aimerais remercier en particulier Cyrille Legendre qui est notre journaliste-photographe. En fait, il n'est pas photographe, il est journaliste mais bon. Cyrille, je voulais te féliciter pour le travail, je pense que beaucoup de gens dans la salle te féliciteront quand ils le lieront. Bien sûr, il est très certainement incomplet et imparfait mais il a le mérite d'exister, je parle du Stadium, je ne parle pas de Cyrille !
Nous avons, comme vous pouvez le constater, fait le choix délibéré de raconter le Foot Francilien au travers de certaines personnalités, de lieux symboliques, de stades dont certains n'existent plus, de compétitions nationales, de rassemblements fraternels, de pratiques anciennes comme nouvelles, mais aussi de raconter simplement la naissance de nos institutions ou de faire l'étalage de nos nombreux internationaux. Vous avez vu sur les roll-ups qui sont à l'entrée, j'espère que vous aurez l'occasion de vous arrêter pour les regarder, de nombreux internationaux sont nés et formés dans vos clubs, parce que je vous rappelle une nouvelle fois, pour ceux qui ne le savent pas, j'ai visité beaucoup de clubs professionnels et je n'ai trouvé aucune maternité dans les clubs professionnels ; ils ne sont donc pas nés là-bas, ils sont nés dans nos clubs.

Il n'aurait pas été juste, voire ridicule de tenter de résumer l'histoire aussi remarquable de notre football en évoquant uniquement celle de la Ligue, même si on a une belle histoire, même si on a eu des hommes, on a eu des exploits sportifs mais personnellement, je ne me voyais pas faire le Centenaire sans les clubs, sans les stades, sans tout ça. Je pense que Paris et sa région est riche et il fallait effectivement faire ce choix, c'est ce que nous avons fait.

***Notre histoire est belle et généreuse, elle a contribué, non seulement à former des joueurs et des joueuses de foot, mais surtout elle a formé des femmes et des hommes conscients de leur citoyenneté**.*

*J'aimerais, si vous me le permettez, rendre un hommage à **deux Présidents qui, selon moi, ont marqué, à leur façon, notre histoire commune et ont apporté incontestablement beaucoup à notre football**.*
Notre Ligue a compté 9 Présidents à qui nous devons bien évidemment respect et gratitude.
*Mais, je veux vous parler de notre Président fondateur, **Henry JEVAIN** ; je sais que beaucoup d'entre vous ne le connaissait pas, ne connaissait même pas son nom. Il était peu connu parce qu'il était le bras droit, et en fait, c'était l'ombre de Jules RIMET, un peu comme Ahmed (BOUAJAJ), toute proportion gardée, et évidemment Bruno (FOUCHET), il y a 2 bras droits.*
Henry JEVAIN a été de tous les combats, mais vraiment de tous, depuis 1910 jusqu'à la création de la Fédération en 1919. Et quand Jules RIMET est devenu Président de la Fédération Française de Football, il lui a confié la Ligue un mois après, puisqu'il y a un mois de décalage officiellement entre la Fédération et la Ligue, mais si vous vous rappelez de l'histoire de 1910, vous vous rendez compte que ce n'est peut-être pas tout à fait ça. Mais bon, ceci étant, Henry JEVAIN est devenu Président de la Ligue pendant de nombreuses années jusqu'en 42, puisqu'en 42 ce n'est quand même pas la joie à Paris. Il a été Président de la Fédération, très courageusement, de 42 à 44, cette période très compliquée de notre histoire.

*Le second Président, vous le connaissez mieux, je veux parler de **Jean VERBEKE**.*
Je ne pouvais pas parler du Centenaire sans parler de Jean. Il présida la Ligue de 1988 à 2004, il était un ardent défenseur du football d'entreprise, ce qu'on appelait le football corpo à l'époque si vous vous souvenez. Moi, je me souviendrais de lui comme un homme rigoureux et un homme de valeurs. Pour ceux qui ne le connaissaient pas vraiment, il avait une apparence un peu sévère comme ça, quand vous le voyez derrière ses lunettes foncées et ses grosses moustaches. Quand vous le voyez la première fois, vous vous dites celui-là, il ne doit pas être commode. Mais très sincèrement, moi je l'ai bien connu, dans les moments de tension aussi, c'est un homme qui avait un grand cœur et il était vraiment bienveillant en direction des clubs, il était toujours prêt à les aider. Il était Vice-président de la Fédération Française de Football. Peu de gens le savent mais il a été porteur de nombreux projets, et notamment celui des championnats nationaux. A l'époque, il n'y avait pas de championnats nationaux, il n'y avait que la D3, et c'était géré directement par la Fédération. Et surtout, et aussi, et c'était une belle récompense pour lui, et pour tout le boulot qu'il a fait, il était le chef de la délégation de notre équipe de France lors de la Coupe du Monde 1998 ; imaginez un peu, d'être chef de délégation au stade de France en battant le Brésil et en devenant pour la première fois champion du monde.

Je pense que ces deux hommes méritent vraiment vos applaudissements.
[Applaudissements]

*A travers eux, j'aimerais **rendre un hommage à tous ces milliers de bénévoles qui, depuis 1910, ont imaginé, ont créé, ont contribué à faire vivre, partout et par tous les temps, nos clubs, nos Districts et notre Ligue.***
Hommage que je prolonge en direction de nos salariés, que ce soit dans les Districts, dans la Ligue, dans les clubs, et à l'ensemble de nos Commissions, et toutes nos Commissions, Départementales et Régionales.

Je veux aussi vous parler d'avenir et c'est ***parce que nous n'oublions pas le passé que nous avons un avenir. Un avenir qui ne peut s'écrire, comme les 100 premières années, sans vous, sans votre engagement indéfectible et généreux. La force de notre institution, comme je l'ai écrit en préambule dans le dernier Stadium, c'est aussi et avant tout, la vitalité de ses clubs, de leurs licenciés. Sans eux, sans vous, pas d'histoire, pas de Ligue, pas de Districts, et c'est le Président de la Ligue qui vous l'affirme.***

Le gamin qui franchit pour la première fois les grilles du stade de son futur club, la dirigeante qui l'accueille et l'accompagne avec ses potes le week-end sur les terrains, les éducateurs qui vont le faire progresser et lui transmettre les valeurs du foot, la femme ou l'homme qui l'arbitrera un jour de finale régionale, et peut-être même le Président des instances qui lui remettra un soir de Coupe, la Coupe, à l'instar du parcours d'une vie, ***le football francilien forme une chaîne dont les clubs sont les maillons et la Ligue la gardienne bienveillante. La force de notre institution, c'est sa capacité à anticiper et à évoluer.***

La Coupe du Monde Féminine à laquelle la Ligue a largement participé, peut en témoigner. Depuis 2013, le foot féminin a été une des priorités de la Ligue.
Elle a consacré un maximum de moyens à son développement, avec au départ l'opération « Foot féminin c'est déjà un but ». En cette année de Coupe du Monde Féminine, sont venus s'ajouter :
. Le colloque « Les semeuses de la République » au Sénat,
. La soirée « Les bâtisseuses » ; pour la soirée des bâtisseuses, les garçons, vous n'êtes rien, je vous le dis franchement, on a fait une soirée, 300 femmes et moi, et je vous assure que c'était formidable ! Mais je vous dirais un jour pourquoi c'était formidable, peut-être parce que c'était la première fois, peut-être que la deuxième sera moins bien !!!
. Les tournois ; on a fait des tournois - clubs et sélections - de la PARIS LADIES CUP dont les pré-qualificatifs ont été remarquablement organisés par les Districts,
. Le tour animation, « Avec la Coupe du Monde, fais briller ton quartier »,
Ces opérations ont permis à la Ligue et ses clubs, bien accompagnés par les acteurs locaux, de montrer combien ***le football, comme la société, devait aussi se conjuguer au féminin****.*

Je conclurais ce discours en vous relisant un passage d'un texte du Secrétaire Général rédigé dans le bulletin officiel de la Ligue, PARIS FOOT, qui date du 10 mai 1940. Je vais être court parce que sa lettre était longue et elle s'adressait aux clubs et aux licenciés. En fait, à l'époque, on appelait les gens qui étaient affilés et qui était licenciés à la Ligue, les Ligueurs donc vous êtes des Ligueurs ; donc il faisait appel à ces gens-là. J'espère que je ne vais pas être trop long mais je vous demande d'être attentifs. C'est une lettre qui m'a beaucoup touché.
« Voici la saison 39/40 terminée, saison glorieuse entre toutes parce qu'elle semblait bien compromise en septembre dernier alors que, par la volonté d'un tyran, une grande partie de nos camarades quittaient leur foyer pour aller barrer la route à l'envahisseur. C'est à eux que nous devons d'avoir pu continuer à jouer au foot et c'est à leur énergie et à leur bravoure que nous avons pu mener à bien le critérium de Paris Seniors, Juniors et Minimes. C'est un résultat magnifique et nos braves camarades qui sont là-haut, tombés au champ d'honneur, peuvent être fiers de vous. Alors que nos efforts sont consacrés à la défense de notre pays, il est nécessaire de porter son énergie, le complément de son temps et de ses efforts sur notre sport. Le football doit continuer afin que nos valeureux camarades qui font leur devoir quelque part en France retrouvent à leur retour après la victoire, une organisation leur permettant de reprendre leur jeu favori. C'est à cette tâche que nous devons travailler et faire quelques sacrifices qui ne sont rien en comparaison à ceux consentis par mes amis au front. Quelle honte pour nous qui couchons chaque jour dans un lit, mangeons et buvons sans restriction et à intervalles réguliers, si, à leur retour, ces amis nous reprochaient d'avoir abandonné l'œuvre qu'ils avaient eu tant de mal à construire. Cela ne doit pas être, il faut que le football

continue, que les clubs vivent, que notre Ligue fonctionne, et pour cela, nous avons besoin de tous. »
Voilà mes amis brièvement un extrait de ce message paru dans PARIS FOOT, voilà mes amis de qui nous sommes les héritiers et de quoi nous sommes les gardiens.

Comme depuis 100 ans, la Ligue et ses Districts continueront à organiser des compétitions, à former les actrices et les acteurs du football francilien, à accompagner les clubs, à sentir l'évolution de la société pour mieux répondre aux besoins de celles et ceux qui prennent plaisir à jouer à ce sport dont nous sommes tous et toutes les forces vives.

Je veux remercier sincèrement et féliciter chacune et chacun d'entre vous, ***que vous soyez simple dirigeant ou dirigeante, éducateur ou éducatrice, arbitre, ou une déléguée ou un délégué, un commissaire, un Président ou une Présidente de club ou un élu ou une élue de nos instances, ce que vous faites est remarquable.***
Vous n'imaginez même pas à quel point ***vous nous êtes précieux, vous êtes ce qu'il y a de meilleur dans le football car vous êtes le football.***
Encore merci à vous, et bon anniversaire à la Ligue de Paris et au Football Francilien.
Merci. »

[Applaudissements]

III. INTERVENTIONS DIVERSES

Intervention de M. Raphaël REBERT, Directeur Général du CREDIT MUTUEL ILE-DE-FRANCE

« *Bonjour à toutes et à tous,*
C'est difficile d'intervenir après toi Jamel, après ce très beau discours empreint d'émotion.
Je suis en tout cas très, très heureux d'être parmi vous, pas seulement parce que j'ai réussi à prendre la Coupe du Monde dans les mains ! Et c'est un super honneur, surtout quand on est fan de sport et fan de foot comme vous l'êtes toutes et tous.
Je suis là pour vous parler, de manière synthétique, du CREDIT MUTUEL, et il y a des ressemblances très fortes avec votre Ligue. Lorsque le CREDIT MUTUEL a été créé, sa volonté première était l'entraide entre les uns et les autres, le partage du matériel lorsqu'on était en crise, et ce sont des sujets qu'on revoie actuellement sur ce qu'on appelle l'aspect collaboratif : arrêter l'individualisme et plutôt se recentrer sur les besoins des uns et des autres.
Pour le CREDIT MUTUEL ILE-DE-FRANCE également, des caisses du CREDIT MUTUEL se sont créées dans des bars qui, après l'église, sont un lieu de rassemblement où des élus bénévoles, comme vous, ont créé ce CREDIT MUTUEL et ce CREDIT MUTUEL francilien.

Le CREDIT MUTUEL en Ile-de-France, ce sont 181 caisses (ou agences) de CREDIT MUTUEL , près de 1 800 collaborateurs et 2 000 élus bénévoles qui, comme ce que vous faites au quotidien, ce que vous démontrez de manière bénévole au quotidien pour le développement de votre sport favori, s'investissent pour la passion qu'ils ont du CREDIT MUTUEL, celle d'être présents dans nos territoires.
Alors contrairement à certains de nos concurrents qui ont pris la décision de fermer les agences, de réduire des effectifs, j'ai décidé en Ile-de-France, un peu à l'image de ce qui existe pour la Ligue de Paris Ile-de-France de Football, que nous devions garder notre maillage du territoire, rester proche de nos clients, proche de nos prospects, proche de ce qui se fait de manière économique, sociale et sportive. Et c'est la raison pour laquelle nous nous battons pour rester dans cette configuration. Il n'empêche que le domaine bancaire, c'est un domaine

qui est en pleine mutation, en pleine transformation et dans ce cadre-là, comme de nombreuses entreprises, nous avons mis en place un plan de transformation. Et en règle générale, un plan de transformation c'est la hiérarchie qui décide et qui demande à ce que la base applique. Nous au CREDIT MUTUEL, et particulièrement en Ile-de-France, ce plan de transformation on l'a fait différemment : on a d'abord demandé à nos élus, à nos collaborateurs comment ils voyaient l'avenir, et on a appelé cette première phase « allons chercher les mercis » c'est-à-dire qu'est-ce qui marche bien et qu'il faut dupliquer, qu'il faut partager avec d'autres personnes ? Qu'est-ce qui va moins bien et qu'il faut donc améliorer ? Et bien sûr ensuite, on concentre l'ensemble de ces éléments pour une stratégie globale, une stratégie qui est portée sur le digital avec un chargé de clientèle au centre de la relation, donc proche de vous et c'est pour nous vraiment très essentiel.

Jamel, ce partenariat avec la Ligue, on l'a construit progressivement ; je me souviendrais toujours de nos premiers échanges. C'étaient des échanges, j'ai presque envie de dire les yeux dans les yeux, des échanges de confiance dès le premier instant avec cette volonté forte, tant de votre Président que de mon côté, de réussir ce partenariat et que ce partenariat profite à chacun et qu'il profite jusqu'aux clubs, jusqu'aux licenciés, et c'était pour moi essentiel. J'ai tout de suite compris que pour votre Président, ça l'est également, et c'est la raison pour laquelle nous continuons à développer ce partenariat en y associant maintenant la Coupe de Paris qui est devenue la Coupe CREDIT MUTUEL.

Nous avons des valeurs qui sont communes, je l'ai dit en préambule, ce sont les échanges mais c'est aussi la solidarité, un élément essentiel pour moi, et l'écoute.

Alors, participer à une Assemblée Générale, c'est pour moi aussi un moment très fort, nous le créons également au CREDIT MUTUEL dans ce même fonctionnement, et c'est un moment essentiel pour votre Ligue.
C'est un moment pendant lequel votre Président et ceux qui l'entourent, définissent tout ce qui a été réalisé au cours de l'exercice précédent, les propositions et les sujets qui seront abordés, tournés vers l'avenir. Et ça c'est vraiment essentiel, c'est un moment de partage mais c'est aussi et surtout un moment de convivialité où on se retrouve ; ce moment est rassurant et ne correspond pas forcément à tout ce qu'on peut entendre dans nos différents médias.

Merci beaucoup pour ce temps de parole qui m'est donné et vraiment au CREDIT MUTUEL, nous sommes convaincus de l'utilité de ce que nous construisons ensemble Monsieur le Président, et c'est la raison pour laquelle ce partenariat nous continuons à le faire évoluer en vous écoutant et parce qu'aussi vous nous écoutez et c'est comme ça que nous réussirons.

Longue vie à ta Ligue et merci pour ce que vous mettez en œuvre.
Merci et bravo également aux bénévoles, vous êtes essentiels.
Merci. »

[Applaudissements]

Le Président met ensuite à l'honneur les Présidents des Districts franciliens pour le travail effectué sur leur territoire et l'accompagnement de la Ligue dans la mise en œuvre de sa politique régionale.

Enfin, le Président remet la médaille d'Or du Centenaire de la Ligue à des personnes qui ont, à leur niveau, marqué l'histoire de la Ligue :
. Mme Geneviève GOFFAUX
. M. Jean-Pierre SIMON
Et à des clubs qui se sont illustrés, en cette année du Centenaire de la Ligue, au niveau national :
. Le FC MONTROUGE 92, 1er club amateur à avoir atteint les demi-finales du Championnat National U17,
. Le club de SENART MOISSY qui a remporté le Festival National Foot U13 à deux reprises en deux ans, en 2017 et 2019.

IV. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03.11.2018

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 Novembre 2018 a été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) depuis le 03 Septembre 2019 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens à cette même date. Aucune observation n'a été formulée.

Après avoir entendu les explications de Mme Sophie GERMAIN quant aux modalités du vote par boîtier électronique, les Délégués de clubs sont invités à s'exprimer sur un vote test afin de s'assurer du bon fonctionnement des boîtiers.

Il est par ailleurs précisé que des isoloirs sont présents dans la salle d'Assemblée.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 Novembre 2018.

Vote n°1 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03.11.2018
Nombre de votants : 425 clubs représentant 9 182 voix
Nombre de "POUR" : 8 851 voix (soit 96,40% des voix)
Nombre de "CONTRE" : 48 voix (soit 0,52% des voix)
Nombre d'« ABSTENTION » : 283 voix (soit 3,08% des voix)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03.11.2018 est approuvé.

V. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018-2019

En amont de la présentation détaillée du rapport moral de la saison 2018-2019, un film synthétisant l'activité de la Ligue sur ladite saison est projeté.

Intervention de Monsieur Ahmed BOUAJAJ, Secrétaire Général de la Ligue

<u>Les effectifs : quelques chiffres clés de la saison</u>

Comme un symbole, la Ligue a, l'année du Centenaire du Football Francilien, franchi un nouveau cap : celui des 280 000 licences enregistrées.
Avec **280 422 licences enregistrées au 30 juin 2019**, la Ligue dépasse, et de loin (+ 12 211 licences, soit + 4,55%), son précédent record qui avait été établi au cours de la saison 2016/2017 avec 268 211 licences.

Avec 49 271 licences supplémentaires en 6 ans, La Ligue a ainsi créé un District supplémentaire !

En Ile-de-France, **20% des licences enregistrées au sein des Ligues ou Comités Régionaux des Fédérations unisport olympiques sont des licences de football.**

Les évolutions remarquables

Parmi les principales variations, sont à souligner :

. Le Football d'Animation qui connaît une augmentation de son nombre de licences de 11,75%.

. Le Football Féminin : le cap des 15 000 licences franchi !

Avec 15 789 licences au 30.06.2019, le Football Féminin a enregistré une hausse de 15,50% de son effectif.

Dans le Football Féminin, c'est également le Football d'Animation qui connaît la plus forte augmentation de son nombre de licences.

. Le Futsal connaît, comme les saisons précédentes, une augmentation de son nombre de licences : + 12,21% par rapport à la saison précédente.

. On observe également une augmentation du nombre de licences d'encadrants (dirigeants + éducateurs) par rapport à la saison dernière : + 3,47%.

Le nombre de 27 217 licences enregistrées constitue un record pour cette catégorie « Encadrants ».

Le ratio du nombre de licences « pratiquants » supplémentaires (10 829) sur le nombre de licences « encadrants » supplémentaires (913) est de 11,86 ; cela signifie que **pour 11 nouvelles licences chez les pratiquants, 1 nouvelle licence d'encadrant a été enregistrée** ; **les clubs ont ainsi mis en place un encadrement adapté pour accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux licenciés.**

Les effectifs par District

Si l'augmentation globale du nombre de licences n'est pas répartie uniformément sur le territoire francilien, il n'en demeure pas moins que **tous les Districts franciliens ont atteint un nouveau record de leur nombre de licences enregistrées au terme de la saison 2018-2019.**

Au terme de la saison 2018-2019, avec 43 671 licences, le District des HAUTS-DE-SEINE est toujours en tête du classement des Districts franciliens en fonction du nombre de licences, devant les Districts de SEINE-ET-MARNE (42 309 licences) et des YVELINES (41 545 licences).

La Ligue au niveau national

Avec ses 280 422 licences enregistrées, la Ligue, qui n'est qu'un Comité régional, se situe entre la Fédération Française de Natation (308 863 licences au niveau national) et la Fédération Française de Karaté et disciplines associées (253 088 licences au niveau national) au classement des Fédérations agréées en fonction du nombre de licences.

Pour ce qui concerne le classement des Ligues Régionales au nombre de licences enregistrées, la Ligue PARIS ILE-DEFRANCE est plus que jamais en tête devant les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES (265 490 licences) et HAUTS-DE-FRANCE (234 972 licences) qui complètent le podium.

La représentativité de la Ligue de Paris au niveau de la Fédération est toujours aussi importante puisque nos licenciés représentent 21% de l'effectif national.

Le soutien et l'accompagnement des clubs

Les décisions solidaires

La gestion rigoureuse de notre Ligue depuis maintenant 7 ans a permis, sans jamais recourir à des augmentations de tarifs, de maintenir et de ne jamais renoncer aux opérations de redistribution en faveur des clubs. **La rétrocession de la part Ligue sur la licence Dirigeant et le remboursement des frais d'engagement des équipes régionales** en sont l'illustration. Ces deux opérations représentent à elles seules **100 000 € sur la saison 2018/2019**.

Les mesures d'accompagnement

La Ligue a également renouvelé ses opérations de soutien aux clubs et de structuration des pratiques.

Entre l'opération « Solidarité Club », « Foot Féminin c'est déjà un But », « TopFutsal » et « 10 000 Ballons », ce sont plus de 1 000 clubs qui auront encore bénéficié de dotations en matériel et de formation gratuites.

Unis par nos valeurs communes de solidarité, de partage et de proximité, la Ligue et le CREDIT MUTUEL avaient décidé de mettre en place en 2017/2018 une **permanence téléphonique dédiée exclusivement aux clubs de foot francilien pour un accompagnement juridique, fiscal ou administratif. Cet accompagnement a été reconduit lors de la saison 2018/2019.**

La mise en lumière des clubs

La Ligue a, cette saison encore, valorisé l'action des clubs et de tous les acteurs qui font le football francilien au travers d'un ensemble d'outils de communication : STADIUM MAG, le bimestriel du football francilien, le site Internet, et les réseaux sociaux (Facebook - 35 000 abonnés, Twitter – 5 000 *followers*).

La refonte du Système d'information et la poursuite du déploiement de la Feuille de Match Informatisée

Au cours de cette saison 2018/2019, une nouvelle phase de déploiement de la Feuille de Match Informatisée sur tablette est intervenue ; elle concernait essentiellement les compétitions Futsal et du Dimanche Matin.

Dans le cadre de ce déploiement, il a été organisé **16 sessions de formation à l'attention des clubs et officiels opérant sur ces compétitions.**

Pour ce qui concerne la refonte du Système d'information de la Ligue, l'Assemblée entend les explications de M. Emmanuel BLAZEIX, Correspondant Informatique de la Ligue.

Cette refonte a consisté en :

. **La mise en place d'une nouvelle messagerie « @lpiff.fr »** sur Google, ce qui a permis d'améliorer un certain nombre de points (espace de stockage 300 fois plus important, possibilité de mettre en place la messagerie sur un smartphone, niveau de sécurité très élevé, technologies anti-virus et anti-spam dernière génération et mise à jour et améliorations constantes),

. **La mise en place d'un Extranet LPIFF** ;

Cet Extranet LPIFF est une nouvelle plateforme entièrement dédiée à la Ligue avec les 3 niveaux suivants : Clubs, Districts et Ligue.

Il comprend les outils suivants :

- Outil « Demande Ligue » mis en place à la création de la plateforme en Novembre 2018,
- Outil « Dossier d'engagement » mis en place en Mai 2019,
- Outil « Demande districts » mis en place en Octobre 2019.

Dans le cadre de l'évolution de son système d'information, la Ligue a proposé des sessions de formation aux clubs ; il a ainsi été organisé **5 sessions de formation pour 250 participants représentant 170 clubs**.

Les grands évènements

Outre les traditionnels évènements tels que « La Soirée des Champions » ou la Soirée des Vœux aux Commissaires et aux membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse, la saison 2018/2019 a été marquée par trois évènements majeurs : la Coupe du Monde Féminine, le Centenaire de notre Ligue et l'inauguration de la plaine de jeu Henri JEVAIN à Morfondé.

La Ligue fait briller le Football Féminin
Dans la cadre des animations autour de la Coupe du Monde, la Ligue a fait briller le Foot Féminin dès le mois de Janvier avec **le colloque des « Semeuses de la République »** qui s'est déroulé dans l'hémicycle du Sénat. Le programme a ensuite fait place à une soirée 100% féminine, **la Soirée « Les Bâtisseuses »**, sous la coupole classée du Printemps avant de laisser place au terrain avec **les deux tournois de la Paris Ladies Cup et le tour animation « Fais Briller Ton Quartier »** qui s'est implanté dans 13 villes d'Ile-de-France.

Le Centenaire de la Ligue et l'inauguration de la plaine de jeu Henri JEVAIN
Le Centenaire de la Ligue aura notamment été célébré lors de l'inauguration, le 13 Octobre dernier, de la plaine de jeu Henri JEVAIN (construite à l'été 2019 et composée de 3 terrains synthétiques) au Domaine de Morfondé.
100 ans d'histoire de notre foot francilien ont ainsi été fêtés en grande pompe sur la plaine de jeu flambante neuve en présence de plus de 1 000 enfants venus de toute l'Ile-de-France, de la Présidente de Région, Valérie PECRESSE, et du Président de la F.F.F., Noël LE GRAET.

L'ensemble de ces grandes manifestations ont été préparées en amont après consultation du Collège des Présidents de Club et du Conseil Consultatif de la Jeunesse qui a participé activement à la coordination et à l'organisation de ces évènements. Deux groupes de travail avaient aussi été constitués pour l'occasion : un premier piloté par Bruno FOUCHET, Président Délégué de la Ligue, et un second par Ahmed BOUAJAJ.

Akhil MARCEL et Kévin HARBONNIER effectuent ensuite une présentation synthétique des travaux du Conseil Consultatif de la Jeunesse.

LE DEPARTEMENT ARBITRAGE

Recruter, former, promouvoir et valoriser, tels sont les objectifs du Comité Directeur en matière d'arbitrage.

Le recrutement
Le recrutement de nouveaux arbitres a été permis grâce à l'organisation de 19 sessions de formation pour l'arbitrage du foot à 11 et 6 sessions de formation pour l'arbitrage Futsal. A l'issue de ces sessions de formation, **356 arbitres en foot à 11 et 35 en Futsal** ont réussi leur examen pratique et obtenu leur licence arbitre.
Pour ce qui concerne la formation initiale d'arbitre Futsal, il est à noter que de manière corrélative avec la courbe des licenciés Futsal, l'offre de formation ne cesse d'augmenter sur le territoire francilien, ce qui permet aux clubs Futsal de se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage d'une part, et à la Ligue et aux Districts d'assurer une large couverture des rencontres par des arbitres « spécialistes » de la discipline d'autre part.

A l'issue de la saison 2018/2019, la Ligue comptait **2 412 arbitres dont 391 formés au cours de cette saison**.

La formation

La Commission Régionale de l'Arbitrage a organisé **40 rendez-vous formation et évaluation au cours de la saison 2018/2019 en direction des arbitres de Ligue**.
Il y a eu par ailleurs **750 observations d'arbitres** sur les terrains, observations au cours desquelles jeunes et moins jeunes sont accompagnés, conseillés et évalués sur leurs performances afin de garantir un niveau d'arbitrage élevé pour la Ligue et ses clubs.

20 rendez-vous formation spécifique ont aussi été organisés afin de préparer nos arbitres franciliens aux différents concours fédéraux.
On peut d'ailleurs se féliciter car **tous les candidats franciliens présentés à l'examen pratique de ces concours fédéraux ont été admis** dont un qui a terminé major de sa promotion ; c'est une femme, Mme Siham BENMAHAMMED du club de CLAYE SOUILLY.
Au total, ce sont donc **11 nouveaux arbitres franciliens qui rejoignent la catégorie d'arbitre fédéral**.

Des remerciements sont adressés aux membres de la C.R.A., véritables serviteurs de l'arbitrage francilien et de la Ligue.

La promotion et la valorisation

Initiée en 2014, l'opération **« L'Arbitre c'est sacré »** contribue à protéger et intégrer toujours plus **les arbitres au cœur de l'ensemble des acteurs du football**.
Cela se matérialise notamment par :
. Un barème disciplinaire renforcé pour les infractions commises à l'encontre des officiels,
. Une dotation matérielle pour les arbitres de National 3 et Régional 1.

En conclusion, le Secrétaire Général tient à saluer le travail de toutes les forces vives de la Ligue :
. Les membres des Commissions Régionales qui sont très dévoués et impliqués,
. Les observateurs d'arbitres et de délégués qui accompagnent les officiels,
. Les délégués qui sont investis sur les terrains et dans les diverses Commissions de la Ligue,
. Les membres de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education qui est composée de tous les acteurs du football (délégués, arbitres, éducateurs et membres de clubs) et qui est un des éléments essentiels du Dispositif Global de Prévention ; cette Commission accompagne les clubs dans leur structuration et l'organisation de leurs rencontres.

LE DEPARTEMENT TECHNIQUE

Intervention de Monsieur Ali MOUCER, Directeur Technique Régional de la Ligue

Dans le prolongement de la présentation effectuée lors de la précédente Assemblée Générale de la Ligue quant à l'apport du football amateur francilien au football professionnel, et afin une nouvelle fois d'illustrer l'important travail de formation réalisé au sein des clubs de la Ligue, M. Ali MOUCER fait un point de :
. La présence des franciliens dans les 4 grands Championnats européens (Premier League, Ligua, Série A, Bundesliga) ; il est ainsi observé que sur les 94 français évoluant dans ces Championnats, 45 sont issus de clubs franciliens,
. La présence des franciliens à la Coupe d'Afrique des Nations 2019 ; il est ainsi observé que 20 joueurs ayant débuté en Ile-de-France ont disputé cette compétition,

. La présence des franciliens au sein des sélections de jeunes de la F.F.F. ; il est ainsi observé que :

- 52 franciliens ont participé aux différents rassemblements des sélections de jeunes U16, U17 et U18 au cours de la saison 2018/2019,
- 18 franciliennes ont participé aux différents rassemblements des sélections de jeunes U17 F, U18 F et U19 F.

Après ces différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2018/2019.

Vote n°2 : Approbation du rapport moral de la saison 2018/2019
Nombre de votants : 409 clubs représentant 8 837 voix
Nombre de "POUR" : 8 436 voix (soit 95,46% des voix)
Nombre de "CONTRE" : 169 voix (soit 1,91% des voix)
Nombre d'« ABSTENTION » : 232 voix (soit 2,63% des voix)

Le rapport moral de la saison 2018/2019 est approuvé.

VI. QUESTIONS FINANCIERES

LE RAPPORT DE LA TRESORIERE SAISON 2018/2019

Intervention de Madame Valérie COLIN, Trésorière de la Ligue

Avant la présentation détaillée des Comptes et de la répartition des produits et des charges par activité par les experts-comptables de la Ligue, Mme COLIN présente et commente un tableau des différents niveaux de reversements effectués par la Ligue afin de faire prendre conscience aux clubs que la Ligue est une sorte de « boîte aux lettres » et qu'elle ne dispose pas de la totalité de ses produits pour son fonctionnement.

REVERSEMENTS DISTRICTS							
SUBVENTIONS PART FIXE	SUBVENTIONS PART MODULEE	CONVENTIONS OBJECTIFS	PART DISTRICTS LICENCES	PART DISTRICTS DEMISSIONS	PART DISTRICTS COTISATIONS	PART DISTRICTS ENGAGEMENTS	TOTAL
213 500,00 €	176 318,00 €	451 500,00 €	1 545 987,00 €	582 485,00 €	102 100,00 €	62 898,00 €	3 135 248,00 €

REVERSEMENTS FFF				
PART FFF LICENCES	PART FFF COTISATIONS	PART FFF DEMISSIONS		TOTAL
781 677,00 €	65 820,00 €	174 190,00 €		1 021 687,00 €

REVERSEMENTS ASSURANCE LICENCES	
	509 493,00 €

4 666 428,00 €

Le tableau ci-dessus permet d'observer que près de la moitié des produits perçus par la Ligue sont reversés aux Districts, à la F.F.F. et à la Compagnie en charge de l'assurance licences. Pour cette saison 2018/2019, ce montant de reversements est de 4 666 428 €.

Il est également constaté que chaque saison, la F.F.F. perçoit les reversements suivants :
. Une part sur les licences,
. Une part sur les cotisations des clubs,
. Une part sur les Droits de Changement de Club,
Ce qui représente un peu plus de 1 000 000 € pour la saison 2018/2019.

Il est ensuite effectué une présentation détaillée des différents niveaux de reversements par District au titre de cette saison 2018/2019 :

DISTRICTS	SUBVENTIONS PART FIXE	SUBVENTIONS PART MODULEE	CONVENTIONS OBJECTIFS DISTRICTS	PART DISTRICTS LICENCES	PART DISTRICTS DEMISSIONS	PART DISTRICTS COTISATIONS	PART DISTRICTS EQUIPES	TOTAL
77	30 500,00 €	26 804,38 €	64 500,00 €	238 710,68 €	101 074,70 €	16 978,50 €	11 248,00 €	489 816,26 €
78	30 500,00 €	26 270,81 €	64 500,00 €	229 506,21 €	81 848,95 €	14 036,50 €	10 518,40 €	457 180,87 €
91	30 500,00 €	23 232,23 €	64 500,00 €	206 374,96 €	76 827,05 €	13 035,50 €	8 785,60 €	423 255,34 €
92	30 500,00 €	27 340,60 €	64 500,00 €	236 543,41 €	80 507,35 €	15 739,00 €	7 372,00 €	462 502,36 €
93	30 500,00 €	25 706,78 €	64 500,00 €	221 598,37 €	81 601,85 €	15 712,50 €	8 268,80 €	447 888,30 €
94	30 500,00 €	24 500,62 €	64 500,00 €	211 364,18 €	81 410,30 €	15 260,00 €	8 177,60 €	435 712,70 €
95	30 500,00 €	22 462,32 €	64 500,00 €	201 889,41 €	79 214,80 €	11 338,00 €	8 527,20 €	418 431,73 €

En conclusion de ce propos introductif à la présentation détaillée des Comptes, la Trésorière présente et commente l'évolution de ces différents niveaux de reversements sur les 6 derniers exercices comptables :

SAISON	REVERSEMENT DISTRICTS	REVERSEMENT FFF	REVERSEMENT ASSURCE LICENCES	TOTAL
2013/2014	3 065 647,00 €	672 324,00 €	410 636,00 €	4 148 607,00 €
2014/2015	3 137 835,00 €	717 887,00 €	452 321,00 €	4 308 043,00 €
2015/2016	3 252 856,00 €	720 739,00 €	446 823,00 €	4 420 418,00 €
2016/2017	3 270 596,00 €	725 579,00 €	457 935,00 €	4 454 110,00 €
2017/2018	3 123 260,00 €	734 236,00 €	457 451,00 €	4 314 947,00 €
2018/2019	3 135 248,00 €	1 021 687,00 €	509 493,00 €	4 666 428,00 €
TOTAL	18 985 442,00 €	4 592 452,00 €	2 734 659,00 €	26 312 553,00 €

On observe ainsi qu'en 6 saisons de gestion pleine, la Ligue a versé près de 19 000 000 € aux Districts, près de 4 600 000 € à la F.F.F. et 2 700 000 € aux Compagnies en charge de l'assurance licences, soit un total de plus de 26 000 000 €.

Le niveau de reversements n'a cessé d'augmenter sur ces 6 dernières saisons avec une légère baisse pour la saison 2017/2018, laquelle baisse s'explique par le passage de 8 à 7 Districts. On constate néanmoins que le niveau de reversements avec 7 Districts reste le même que celui des saisons 2013/2014 et 2014/2015, saisons qui comptaient encore 8 Districts.

Pour la saison 2018/2019, le niveau des reversements connaît une augmentation substantielle, laquelle est liée à l'augmentation de 1 € de la part F.F.F. sur chaque licence.
Si la Ligue a perçu ces 1 euros supplémentaires, elle les a reversé automatiquement et intégralement à la F.F.F..

En conclusion, le Président fait observer que les versements effectués par les clubs à la Ligue, constituent également une aide au fonctionnement des Districts, ce qui illustre parfaitement le fait que ce sont les clubs qui font le football, à la fois sur le terrain mais aussi dans les finances.

INTERVENTION DE MM. DAVID SANGLIER ET ALEXANDRE GUIDEC

MM. David SANGLIER et Alexandre GUIDEC, Experts-comptables de la Ligue effectuent une présentation détaillée des Comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019.

LE COMPTE DE RESULTAT

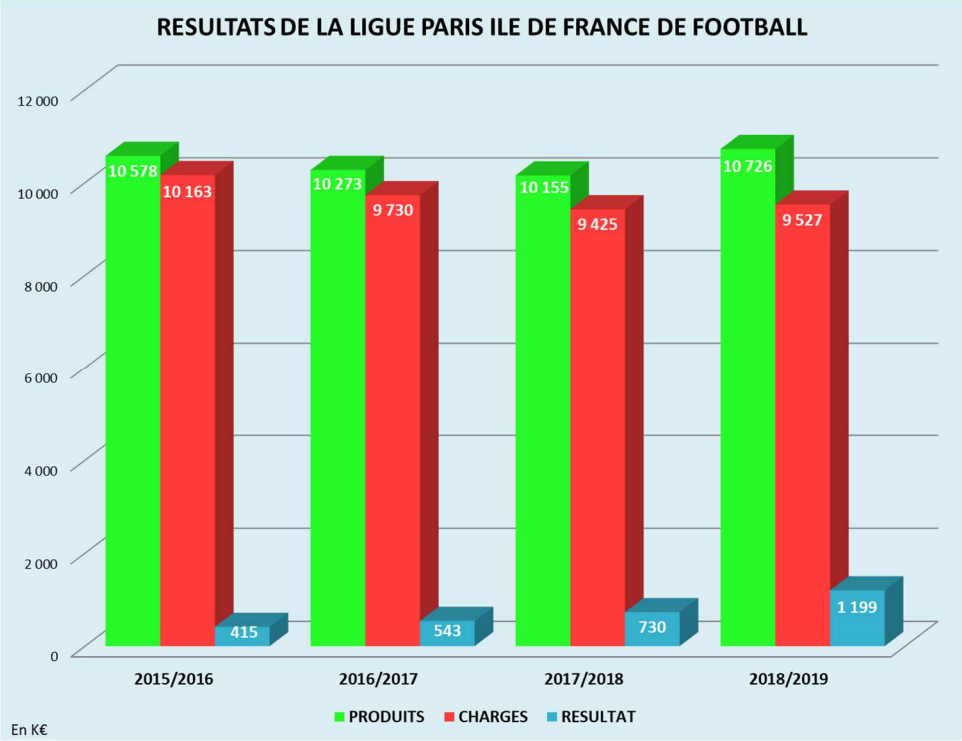

Le niveau d'activité de la saison 2018/2019 est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent avec une augmentation de 5,62% des produits, cette variation s'expliquant par l'augmentation des licences (+ 417 K€) et de l'activité B.M.F./B.E.F. (+ 71 K€).
A ce stade, il est relevé que le Budget Prévisionnel des produits, présenté lors de la dernière Assemblée Générale, est inférieur au chiffre présenté aujourd'hui, ce qui démontre une certaine prudence de l'équipe dirigeante de la Ligue dans l'élaboration des Budgets.

Quant aux charges, elles augmentent très légèrement, passant de 9 425 K€ à 9 527 K€ (soit + 1,08%) ; cette variation s'explique principalement par l'augmentation du reversement de la part licences à la F.F.F., laquelle est compensée par les économies générées sur les charges externes et la masse salariale.
En effet, les achats et charges externes représentent 22% des produits contre 24% pour l'exercice précédent et 26% pour l'exercice 2016/2017, cette diminution provenant essentiellement de la baisse des coûts liés au matériel d'entraînement et aux frais d'entretien de Morfondé.
Quant à la masse salariale, elle est en très léger recul : 2 725 K€ contre 2 743 K€ sur l'exercice précédent, soit une baisse de 0,65%.

Ces différents agrégats permettent de constater une forte hausse du résultat net, lequel s'établit ainsi à 1 199 K€ contre 730 K€ pour l'exercice précédent. Il est par ailleurs précisé que ce résultat tient compte des dépenses liées à Morfondé pour un montant d'environ 408 K€ contre 635 K€ pour l'exercice précédent.

Le Compte de résultat simplifié

LIBELLES	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 455	10 060	9 987	10 568
CHARGES REVERSEES AUX TIERS (FFF et DISTRICTS)	-4 073	-4 070	-3 927	-4 206
MASSE SALARIALE (Y COMPRIS TAXES SUR LES SALAIRES)	-3 162	-3 029	-2 928	-2 918
FRAIS GENERAUX ET ACTIONS LIGUES (dont FONDS DE SOLIDARITE)	-2 550	-2 082	-1 943	-1 869
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-332	-491	-572	-469
RESULTAT D'EXPLOITATION	338	388	617	1 106
RESULTAT FINANCIER	14	-22	-16	-10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	74	182	134	108
IMPOT SUR LES PLACEMENTS	-11	-5	-4	-6
RESULTAT NET	415	543	730	1 199

La présentation du compte de résultat simplifié permet de relever que le résultat net est composé pour 92% par le résultat d'exploitation (contre 85% pour l'exercice précédent) ; le résultat d'exploitation s'élève à 1 106 K€ contre 617 K€ sur l'exercice précédent. Cette augmentation de 489 K€ du résultat d'exploitation s'expliquant par la diminution des frais généraux et de la masse salariale ainsi que par l'augmentation des produits B.M.F./B.E.F. et des différentes subventions.

L'écart constaté entre le Budget prévisionnel des charges et les comptes clos porte essentiellement sur la diminution de la masse salariale et sur la compression des autres charges externes.

Les amortissements et provisions sont liées aux investissements sur le Domaine de Morfondé ; la dotation aux amortissements est compensée par la reprise comptable des subventions d'investissement reçues, ce qui explique le résultat exceptionnel de 108 K€.

Le résultat financier de – 10 K€ est impacté par les intérêts de l'emprunt contracté pour l'acquisition du Domaine de Morfondé et par la baisse des produits de placement de trésorerie.

Comme les saisons précédentes, et afin de mieux comprendre les comptes de la Ligue, il est ensuite effectué une présentation des flux liés aux 3 niveaux d'analyse suivants :

* La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion, le « cœur de métier » de la Ligue ;
* Les subventions reçues et reversées dont le solde est disponible pour les actions de la Ligue ;
* La Vie de la Ligue qui regroupe l'ensemble des autres produits et autres charges non affectés ainsi que les quotes-parts restantes générées par les 2 rubriques précédentes, étant précisé que les charges relatives au Domaine de Morfondé ont, comme lors des exercices précédents, été rattachées à la Vie de la Ligue afin d'assurer une meilleure comparabilité des activités.

La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion

Sur l'activité « gestion des compétitions et actions de formation et promotion », la quote-part restant à la Ligue est en augmentation, s'élevant à 1 824 K€ contre 1 641 K€ lors de l'exercice précédent. Cette variation signifie une augmentation des reversements.

Les produits

Le total des produits est en augmentation (8 078 K€, contre 7 601 K€ la saison précédente) :
. Les produits sur licences sont en augmentation de 417 K€ pour s'établir à 5 438 K€.
Le nombre de licences s'établit à 280 422 contre 267 968 pour la saison précédente.
Le montant de ce poste « licences » comprend l'augmentation de 1 € de la part fédérale sur les licences, laquelle se retrouvera également dans les charges.
. Les Droits de Changement de Club sont stables avec une variation de + 6 K€.
. Les amendes et pénalités sont en hausse de 28 K€
. Les recettes Coupe de France sont en baisse de 42 K€ ; cette variation s'expliquant par un changement de la F.F.F. dans son mode de calcul.
. L'Institut Régional de Formation du Football a généré un produit de 248 K€ en hausse de 73 K€ par rapport à la saison précédente.

GESTION DES COMPETITIONS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
DROITS A CHANGEMENT DE CLUB	1 273	1 263	1 340	1 346
COTISATIONS LPIFF	499	464	446	450
LICENCES	5 027	5 078	5 021	5 438
AMENDES ET PENALITES	422	422	423	451
RECETTES COUPE DE France	87	86	87	45
BMF / BEF	433	474	275	348
TABLETTES FMI	174	8	9	0
TOTAL	7 915	7 795	7 601	8 078

Les charges

Les charges directement affectées à la gestion des compétitions et actions de formation et de promotion, sont en légère hausse de 294 K€ pour s'établir à 6 254 K€ ; cette variation s'expliquant par le reversement de l'augmentation de 1 € de la part fédérale sur licences.
Il est par ailleurs observé que :
. La baisse des achats de matériel sportif déjà entamée lors de l'exercice précédent, s'est poursuivie sur l'exercice 2018/2019, notamment grâce à la dotation de l'équipementier de la Ligue,
. La masse salariale affectée est stable et en légère diminution.

GESTION DES COMPETITIONS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
ACHATS LICENCES ET DROITS A CHANGEMENT DE CLUBS	652	658	669	956
QUOTE-PART REVERSEE AUX DISTRICTS	2 326	2 329	2 351	2 384
MASSE SALARIALE AFFECTEE	748	666	806	813
FRAIS ADMINISTRATIFS	564	553	553	603
TABLETTES FMI	174	7	8	14
TOTAL	4 464	4 213	4 387	4 770

ACTIONS / FORMATIONS / PROMOTIONS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
MATERIEL SPORTIF	316	203	140	94
FRAIS DE STAGES, SELECTIONS ET RASSEMBLEMENTS IDF	260	176	196	236
MASSE SALARIALE AFFECTEE	1 280	1 311	1 163	1 090
AUTRES FRAIS	92	87	74	64
TOTAL	1 948	1 777	1 573	1 484

TOTAL GENERAL	6 412	5 990	5 960	6 254

Les subventions

Avec un total de 2 447 K€, les subventions perçues par la Ligue sont en hausse par rapport à l'exercice précédent dont le total était de 2 283 K€.
La quote-part reversée aux Districts est en légère baisse, s'établissant à 818 K€ contre 871 K€ pour l'exercice précédent, et ce, par suite de l'arrêt de la subvention exceptionnelle.
Au total, la quote-part restant à la Ligue sur les subventions s'élève à 1 629 K€, contre 1 412 K€ sur la saison précédente.

Dans le détail, on observe que la hausse des subventions est générée principalement par les subventions fédérales, notamment la subvention liée à la Coupe du Monde Féminine.
En revanche, la subvention C.N.D.S. est en léger repli, lequel est moins important que celui constaté sur l'exercice précédent.

SUBVENTIONS RECUES	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
SUBVENTIONS FEDERALES	1 530	1 469	1 497	1 703
SUBVENTIONS CNDS	135	102	75	73
SUBVENTIONS REGION IDF	429	364	360	366
SUBVENTIONS PRIVEES ET PSE	217	257	351	305
TOTAL	2 311	2 192	2 283	2 447

SUBVENTIONS DISTRICTS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
TOTAL	1 012	1 006	871	818

QUOTE-PART LPIFF	1 299	1 186	1 412	1 629

L'activité de la Ligue nette des reversements

Ces différentes présentations permettent de confirmer que la Ligue est une sorte de « boîte aux lettres » avec une partie d'encaissements pour compte et une partie de reversements ; à ce titre, il est nécessaire d'effectuer une présentation des produits et des charges en net des reversements.

Les produits net des reversements s'établissent à 3 654 K€ contre 3 323 K€ sur l'exercice précédent, pour un résultat de 1 199 K€.

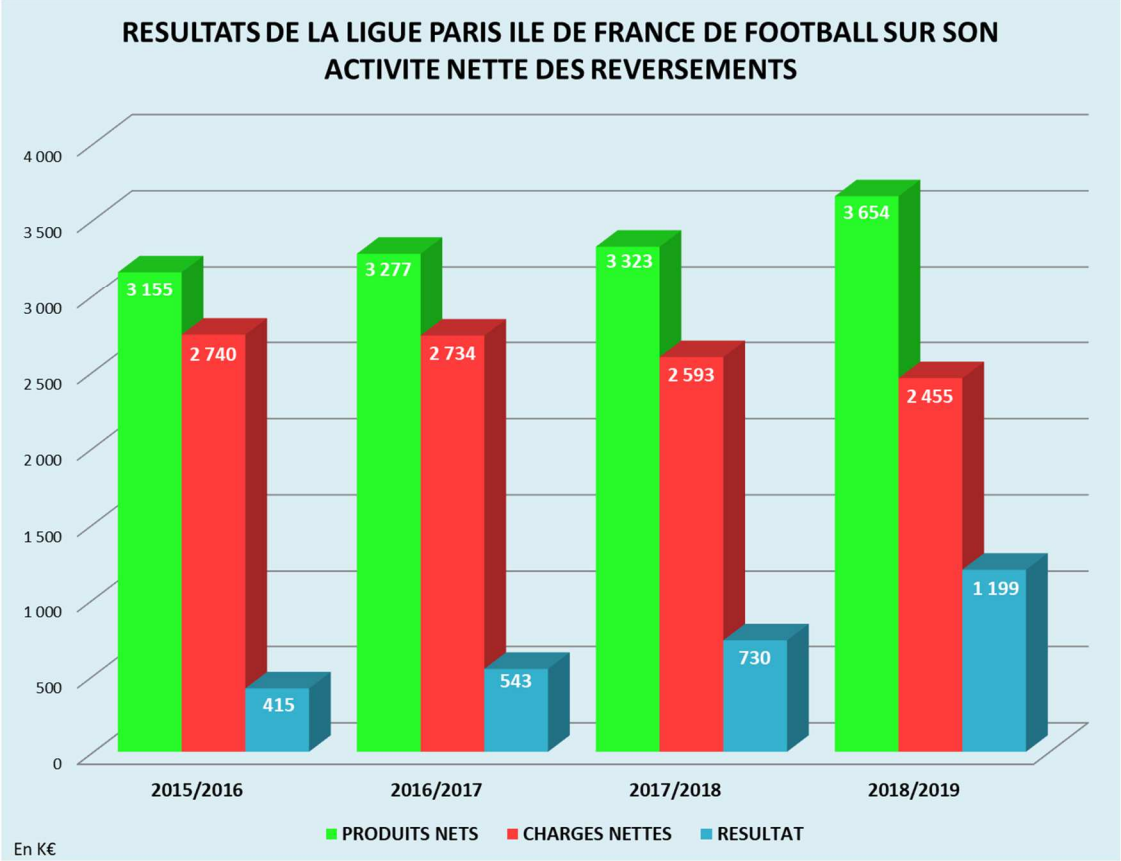

La Vie de la Ligue

Le dernier secteur concerne la partie « Vie de la Ligue », c'est-à-dire les produits et charges non affectés.

Concernant les produits, on observe que l'augmentation de ce poste provient essentiellement des quotes-parts sur subventions et gestion des compétitions (cf. ci-dessus).

Pour ce qui concerne le Domaine de Morfondé, les produits s'élèvent à 111 K€ contre des charges à hauteur de 859 K€, lesquelles charges s'établissent essentiellement par l'amortissement des biens et par les frais de fonctionnement du Domaine.

Concernant les charges, on observe que la masse salariale est revenue à un niveau « normal » par rapport à l'exercice précédent où elle était à un niveau plus faible.

PRODUITS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
PRODUITS DIRECTS	313	153	137	90
MORFONDE	39	133	133	111
QUOTE-PART SUBVENTIONS	1 299	1 186	1 412	1 629
QUOTE-PART COMPETITIONS	1 504	1 805	1 641	1 824
TOTAL	3 155	3 277	3 323	3 654

CHARGES	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
MASSE SALARIALE	1 184	1 092	983	1 062
FRAIS GENERAUX	339	356	243	204
ADMINISTRATION	584	571	399	330
MORFONDE	633	715	968	859
TOTAL	2 740	2 734	2 593	2 455

RESULTAT	415	543	730	1 199

La valorisation du Bénévolat

Pour conclure cette analyse du Compte de résultat arrêté au 30 Juin 2019, M. GUIDEC effectue une présentation du compte de résultat sur l'activité nette des reversements incluant la valorisation du bénévolat.
Les heures de bénévolat ont été valorisées à un taux standard par catégorie (Commissions et Comité de Direction). Ainsi, pour la saison 2018/2019, le bénévolat qui est valorisé à hauteur de 545 K€, représente 13% du total des produits (et des charges) de la Ligue, nets des reversements.

LE BILAN

L'actif du Bilan qui recense le patrimoine de la Ligue, est composé pour :
. 52% de trésorerie,
. 37% d'actifs immobiliers,
. 11% de créances à recouvrer.

La trésorerie, d'un montant de 8 800 K€, est composé à 60% de placements sans risque et à 40% de trésorerie disponible.
L'actif immobilier, d'un montant de 6 275 K€, est composé à hauteur de 95% par le Domaine de Morfondé. La valeur des travaux effectués sur ce site au cours de l'exercice est d'environ 1 400 K€.
L'actif immobilier comprend également le siège social du 5 Place de Valois à Paris ; la valeur comptabilisée dans les comptes au 30 Juin 2019 est de 118 K€, étant précisé que conformément aux normes comptables, les valeurs présentées à l'actif et au passif sont en coût historique c'est-à-dire en coût d'acquisition et sans tenir compte des éventuelles plus-values latentes, seules les moins-values latentes étant, dans un souci de prudence, prises en compte.

Le poste des créances qui s'établit à 1 807 K€ comprend pour 1 577 K€ de subventions restant à encaisser pour le Domaine de Morfondé. La variation de ce poste est liée à l'encaissement des subventions d'investissement qui étaient en attente.

Concernant le passif du Bilan :
. Grâce au résultat de l'exercice, les fonds propres progressent pour s'établir à 10 390 K€ contre 8 604 K€ pour l'exercice précédent.
. Les dettes financières qui représentent 13,6% du total du passif, sont constituées des différents emprunts bancaires. Ce poste diminue à mesure du remboursement des emprunts pour s'établir à 2 313 K€ au 30 Juin 2019.
. Les dettes diverses qui représentent 8% du total du passif, comprennent principalement les soldes à reverser aux Districts, soit 1 369 K€ au 30 Juin 2019.
. Les comptes de régularisation qui représentent les avances des clubs pour la saison à venir mais encaissées sur cet exercice, s'établissent à 1 374 K€ au 30 Juin 2019.

ACTIF	30/06/2018		30/06/2019	
	Montant	%	Montant	%
IMMOBILISATIONS	5 479	35,9%	6 275	36,8%
STOCKS	3	0,0%	7	0,0%
CREANCES	1 626	10,7%	1 807	10,6%
DIVERS	14	0,1%	9	0,1%
TRESORERIE	8 100	53,1%	8 848	51,9%
COMPTES DE REGUL.	38		102	
TOTAL	15 260	100,0%	17 048	100,0%

PASSIF	30/06/2018		30/06/2019	
	Montant	%	Montant	%
FONDS ASSOCIATIFS dont Résultat	8 604	56,4%	10 390	60,9%
PROV° RISQUES & CHARGES	354	2,3%	365	2,1%
DETTES FINANCIERES	2 558	16,8%	2 313	13,6%
DETTES FOURNISSEURS	451	3,0%	520	3,1%
DETTES SOCIALES & FISCALES	689	4,5%	717	4,2%
DETTES DIVERSES	1 194	7,8%	1 369	8,0%
COMPTES DE REGUL.	1 410	9,2%	1 374	8,1%
TOTAL	15 260	100,0%	17 048	100,0%

LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pour conclure cette présentation détaillée des Comptes de la Ligue arrêtés au 30 Juin 2019, M. SANGLIER donne lecture du tableau des flux de trésorerie, lequel permet de comprendre comment la variation de trésorerie a été générée sur l'exercice comptable, étant précisé que la trésorerie est générée par 3 flux :
. L'activité de la Ligue,
. Les opérations d'investissement,
. Les opérations de financement.

Mouvements de trésorerie liés à l'activité
Au niveau de l'activité, la variation de trésorerie provient pour l'essentiel du résultat retraité des charges et les produits calculés c'est-à-dire qui n'occasionnent pas de paiement

(principalement les amortissements et les provisions), et de la variation du besoin en fonds de roulement.
L'activité de la Ligue a ainsi généré un flux de trésorerie positif de 2 089 K€ contre 2 052 K€ pour l'exercice précédent.

Mouvements de trésorerie liés aux opérations d'investissement
Le flux lié aux opérations d'investissement est négatif à – 1 251 K€, compte tenu des investissements réalisés sur le Domaine de Morfondé.

Mouvements de trésorerie liés aux opérations de financement
Le flux des opérations de financement est négatif à – 90 K€, généré par les remboursements des emprunts contractés et de prêts accordés.

La variation de trésorerie de l'exercice s'établit ainsi à + 748 K€ contre + 1 254 K€ pour l'exercice précédent.

Variation de trésorerie
Trésorerie d'ouverture : 8 100 K€
Trésorerie de clôture : 8 848 K€
Variation de trésorerie : + 748 K€

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Intervention de M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux comptes

Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
En conclusion des contrôles effectués conformément aux normes d'exercice de la profession, M. BRACIEUX certifie que les comptes annuels présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 30 Juin 2019.

Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
L'Assemblée est informée que la convention relative à la rémunération de membres du Comité de Direction de la Ligue, conclue au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2017, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2019.
En effet, par décision du Comité de Direction du 20 Février 2017, et conformément aux dispositions de l'article 28 des Statuts de la Ligue, certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération au titre de leur mandat électif.
A ce titre, la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2019 s'élève à 104 142 €, charges sociales comprises.

Après cette présentation détaillée des Comptes clos le 30 Juin 2019, et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes correspondants.

Vote n°3 : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2019
Nombre de votants : 400 clubs représentant 8 653 voix
Nombre de "POUR" : 7 838 voix (soit 94,72% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 437 voix (soit 5,28% des voix exprimées)
Nombre d'« ABSTENTION » : 378 voix

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2019 sont approuvés.

Vote n°4 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019, soit 1 198 781 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 1 000 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 198 781 €
Nombre de votants : 394 clubs représentant 8 523 voix
Nombre de "POUR" : 7 505 voix (soit 94,98% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 397 voix (soit 5,02% des voix exprimées)
Nombre d'« ABSTENTION » : 621 voix

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019, soit 1 198 781 €, est affecté aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 1 000 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 198 781 €.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 REACTUALISE

Afin de tenir compte des évolutions de la saison passée et de nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il a été nécessaire de revoir le Budget prévisionnel 2019/2020 qui avait été présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 03 Novembre 2018.

M. SANGLIER présente le budget prévisionnel 2019/2020 réactualisé et explique les variations par rapport au réalisé de la saison 2018/2019.

Produits d'exploitation : 10 320 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 10 568 K€ dans le réalisé 2018-2019. Cette variation s'expliquant par un souci de prudence.
Les produits liés à l'activité de l'I.R.2.F. ont été projetés en légère augmentation, la réactualisation de ce poste correspondant aux inscriptions aux B.M.F. et B.E.F. enregistrées à ce jour pour la présente saison.
Les produits liés aux recettes Coupe de France et reversement P.S.G. n'ont quant à eux pas été budgétés.
Charges reversées aux tiers (FFF et Districts) : 4 131 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 4 206 K€ dans le réalisé 2018-2019.
Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires) : 3 176 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 2 918 K€ dans le réalisé 2018-2019.
Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité) : 2 325 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 1 869 K€ dans le réalisé 2018-2019. Cette variation envisagée s'expliquant par la mise en activité du Domaine de Morfondé, ce qui devrait générer des frais supplémentaires (électricité, etc.),
Amortissements et provisions : 497 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 469 K€ dans le réalisé 2018-2019. Ce poste comprend principalement les dotations aux amortissements liées au Domaine de Morfondé.
Résultat d'exploitation : 191 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 1 106 K€ dans le réalisé 2018-2019.
Résultat financier : - 10 K€ dans la prévision 2019-2020 (montant identique au réalisé 2018-2019).
Résultat exceptionnel : 108 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 130 K€ dans le réalisé 2018-2019. Cette variation s'expliquant par la reprise des subventions d'investissement sur le Domaine de Morfondé.
Impôts sur les placements : - 6 K€ dans la prévision 2019-2020 (montant identique au réalisé 2018- 2019).

Résultat net : 305 K€ dans la prévision 2019-2020 contre 1 199 K€ dans le réalisé 2018-2019. Cette variation s'expliquant par l'augmentation de certaines charges.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée d'ici le 1er Juillet 2020, il est nécessaire que la présente Assemblée se prononce sur le Budget prévisionnel 2020/2021 et ce, afin qu'il soit adopté avant le début de l'exercice concerné. S'agissant d'une projection (en augmentation de 2% pour la plupart des postes) sur la base d'éléments inconnus à ce jour, une actualisation de ce Budget prévisionnel 2020/2021 devra vraisemblablement être effectuée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Projection 2020-2021
Produits d'exploitation : 10 526 K€
Charges reversées aux tiers (FFF et Districts) : 4 213 K€
Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires) : 3 240 K€
Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité) : 2 373 K€
Amortissements et provisions : 506 K€
Résultat d'exploitation : 194 K€
Résultat financier : - 10 K€
Résultat exceptionnel : 133 K€
Impôts sur les placements : - 6 K€
Résultat net : 311 K€

Vote n°5 : Approbation du budget prévisionnel 2019/2020 réactualisé
Nombre de votants : 397 clubs représentant 8 575 voix
Nombre de "POUR" : 7 876 voix (soit 96,39% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 295 voix (soit 3,61% des voix exprimées)
Nombre d'« ABSTENTION » : 404 voix

Le budget prévisionnel 2019/2020 réactualisé est approuvé.

Vote n°6 : Approbation du budget prévisionnel 2020/2021
Nombre de votants : 397 clubs représentant 8 575 voix
Nombre de "POUR" : 7 724 voix (soit 95,51% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 363 voix (soit 4,49% des voix exprimées)
Nombre d'« ABSTENTION » : 488 voix

Le budget prévisionnel 2020/2021 est approuvé.

VII. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE

Après avoir rappelé que :
. La Ligue est un organe déconcentré de la F.F.F. et à ce titre, ses Statuts doivent être conformes aux Statuts-types des Ligues Régionales figurant en Annexe des Statuts de la F.F.F.,
. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.F. du 08 Décembre 2018 a adopté des modifications aux Statuts-types des Ligues Régionales,
. Les modifications adoptées par ladite Assemblée Extraordinaire de la F.F.F. s'imposent à la Ligue sans qu'il soit besoin qu'elles soient adoptées par son Assemblée Générale Extraordinaire, seule une présentation de ces modifications à l'Assemble Générale Ordinaire étant nécessaire,
M. Olivier BIRON présente et commente les modifications devant être apportées aux Statuts de la Ligue (lesquelles modifications ont été envoyées aux clubs avec la convocation pour la présente Assemblée) afin que ces derniers soient pleinement conformes aux Statuts-types des Ligues Régionales tels qu'ils ont été modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.F. du 08 Décembre 2018.

Bien que facultatif, l'Assemblée procède ensuite au vote de ces modifications statutaires.

Vote n°7 : Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales (Dispositions Annexes aux Statuts de la F.F.F.)
Nombre de votants : 387 clubs représentant 8 446 voix
Nombre de "POUR" : 8 071 voix (soit 98,53% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 120 voix (soit 1,47% des voix exprimées)
Nombre d'« ABSTENTION » : 255 voix

La mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales est approuvée.

VIII. INFORMATION SUR LE DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

M. Olivier BIRON présente et commente les différentes étapes du processus de création dudit District ainsi que celles à venir relatives à sa mise en œuvre opérationnel :

Le processus de création
. 16.03.2018 : arrêt de la Cour d'Appel de Versailles faisant injonction à la F.F.F. de créer un District sur le département de Paris.
. 02.06.2018 : L'Assemblée Fédérale vote la création d'un District à Paris et donne pouvoir au Comité Exécutif pour la mise en place de ce District.
. 21.11.2018 : Le Comité Exécutif adopte le calendrier de constitution et de mise en place opérationnel du District, avec un début des compétitions fixé pour la saison 2021/2022.
. 11.01.2019 : création de l'association « District Parisien de Football » - les Statuts de cette association correspondent aux Statuts-types des Districts (Annexes aux Statuts de la F.F.F.).
. Du 01.02.2019 au 30.06.2019 : période de recensement des clubs qui constitueront le futur District Parisien de Football, certains clubs ayant le choix d'adhérer ou non à ce District (clubs ayant le siège à Paris mais leurs installations en dehors et vice versa).
Au terme de ce recensement, 140 clubs sont membres de ce District Parisien, étant précisé que ce nombre évoluera au gré des affiliations et autres cessations d'activité de clubs.

Les étapes à venir
. 03.12.2019 : Assemblée Générale Extraordinaire du District Parisien (adoption des Statuts définitifs).
. Au plus tard le 30.06.2020 : élection des membres du Comité de Direction du District Parisien par son Assemblée Générale.
. 2020/2021 : préparation du fonctionnement opérationnel du District (architecture des compétitions, etc.).
Pendant cette saison 2020/2021, les clubs du District Parisien continueront à participer aux compétitions et aux Assemblées Générales de leur District d'origine mais ils n'auront pas de droit de vote pour l'Assemblée Générale Elective du District d'origine (car étant déjà votants au titre de l'Assemblée Elective du District Parisien).
Cette disposition transitoire fera l'objet d'un vote de l'Assemblée Générale des Districts concernés.

IX. ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS – DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A. SAISON 2019-2020

Après avoir entendu les explications du Président sur l'objet de cette élection, et celles de Mme GERMAIN quant aux modalités du vote par boîtier électronique pour cette élection, l'Assemblée procède à l'élection des délégués de clubs, membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A..

Vote n°8 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saison 2019/2020 - 1er tour
Au titre de délégués de clubs (élection de 5 titulaires)

Nombre de votants : 367 clubs représentant 7 892 voix

BOUAJAJ Ahmed est élu délégué titulaire avec 7 474 voix (soit 94,70% des voix exprimées)
COUCHOUX Philippe est élu délégué titulaire avec 6 757 voix (soit 85,62% des voix exprimées)
VOISIN Daniel est élu délégué titulaire avec 6 618 voix (soit 83,86% des voix exprimées)
HIEGEL Brigitte est élue déléguée titulaire avec 6 617 voix (soit 83,84% des voix exprimées)
MONLOUIS Joëlle est élue déléguée titulaire avec 6 455 voix (soit 81,79% des voix exprimées)

X. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question écrite n'a été portée à l'ordre du jour de la présente Assemblée.
Il est néanmoins proposé aux délégués de clubs de formuler leur(s) question(s) en séance.

Mme Isabelle ZENGUIGNIAN (FC PLESSIS ROBINSON)
S'interroge sur les conditions d'accès à la formation au DES et la possibilité pour la Ligue d'être représentée au sein du jury afin d'« appuyer » les candidatures des éducateurs des clubs franciliens.
Il est précisé que cette formation est du ressort de la F.F.F. et que la Ligue n'a aucune maîtrise sur la sélection des candidats entrant en formation et ce, quand bien même un de ses représentants ferait partie du jury. Pour autant, il est rappelé que le C.T.R. Formation de la Ligue reçoit tous les éducateurs franciliens qui s'inscrivent aux tests d'entrée à cette formation afin de les préparer au mieux à cette épreuve.

Il est également précisé que la Ligue est intervenue auprès de la D.T.N. afin de la sensibiliser sur la situation de clubs soumis à une obligation d'encadrement par un éducateur titulaire du DES, dont l'éducateur présenté aux tests d'entrée n'a même pas été retenu alors même que dans le même temps le club était sanctionné pour non-respect de son obligation.

Intervenant
Le CREDIT MUTUEL propose-t-il des conditions préférentielles aux clubs ?
M. Raphaël REBERT rappelle que le partenariat avec la Ligue prévoit des conditions préférentielles (pas nécessairement sur les crédits) pour tous les licenciés de la Ligue, et invitent les clubs à se rapprocher de leur agence de proximité pour toutes ces questions.

Avant de clore cette Assemblée, le Président fait part de sa déception quant à l'absence de certains clubs à la remise des dotations (« Solidarité Clubs », « Foot Féminin c'est déjà un but », « TopFutsal ») programmée à Morfondé dans le cadre de l'inauguration de la plaine de jeu Henri JEVAIN ; il rappelle que ces dotations représentent plusieurs milliers d'euros et qu'il est vraiment dommageable qu'un club ne puisse pas « mandater » au moins un de ses dirigeants pour récupérer cette dotation d'une très grande qualité.
Il précise néanmoins qu'à titre exceptionnel, il va être proposé aux clubs concernés une séance de rattrapage afin qu'ils puissent récupérer leur dotation.

Le Président donne ensuite des informations quant aux projets à venir sur le Domaine de Morfondé : l'extension de l'unité de vie Fernand DUCHAUSSOY (augmentation du nombre de couchages afin de pouvoir accueillir des stages), la création d'un nouveau bâtiment « vestiaires » et la création de nouvelles salles de formation.
Il précise également qu'une réflexion va être engagée sur des travaux de réaménagement du siège (principalement l'accueil) suite à la réorganisation des bureaux liée au départ de l'Equipe Technique Régionale et de l'IR2F à Morfondé.

Enfin, le Président informe l'Assemblée de discussions en cours avec le PARIS SAINT-GERMAIN pour la mise en place d'une convention.

Le Président clôt l'Assemblée en invitant les Délégués de clubs à prendre le pot de l'amitié.